

Le point de vue de Francesco Bandarin
Président du Jury de l'Appel à idées Agora 2014 « Habiter les toits »

La réflexion sur la réutilisation ou la meilleure utilisation de ces espaces de grand intérêt que sont les toits d'une ville ancienne doit nécessairement partir d'une approche de conservation.

D'autant plus quand la ville en question, Bordeaux, est inscrite sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, et a fait de son caractère patrimonial sa principale projection au niveau national et international.

Les villes, sans exceptions, sont des organismes vivants, toujours en transformation comme se transforment les sociétés dans le temps.

Le choix patrimonial n'est donc pas une contrainte pour la ville, mais au contraire une manière d'accompagner la gestion de ses transformations, tout en gardant intactes les valeurs qu'on a choisi de conserver : dans ce cas, elles sont portées par les structures des toits et de leurs charpentes, par les matériaux, par la présence des verrières, des cheminées, des terrasses.

Pour bien mener ce processus, il faut avant tout bien comprendre la nature spécifique du « *roofscape* » de la ville, analyser ses règles de composition, ses constantes et ses variations, ses utilisations et son évolution technique, et enfin les valeurs d'ensemble de ce « paysage » et les marges laissées pour l'innovation et la transformation, dans un cadre de conservation des valeurs patrimoniales.

Un appel à idées sert justement à cet exercice : on est au dehors, au-dessus du cadre du projet, on est libre de penser, imaginer, provoquer. On se détache temporairement du réel pour pouvoir regarder par delà les systèmes normatifs et les pratiques existantes.

Mais cet exercice doit aussi servir la Ville, il doit permettre une phase plus opérationnelle, quoique expérimentale. C'est un exercice difficile, où on doit rechercher des nouvelles fonctions sans perdre les acquis patrimoniaux.

L'objectif que le Jury s'est donné a été celui d'ouvrir une porte vers un possible nouveau règlement d'usage de la « 5^{ème} façade », pour créer des opportunités de création des nouvelles fonctions résidentielles, peut-être de certaines fonctions collectives, d'amélioration des infrastructures et de valorisation des espaces.

En ouvrant cette perspective, le Jury a bien voulu indiquer que le but de cette opération ne pouvait pas être une densification de la ville, mais seulement une amélioration de la qualité du bâti et de la vie.

Ces principes de respect patrimonial ne se posent pas contre l'imagination et la créativité, mais constituent des directives opérationnelles pour rendre compatibles propositions et contexte.

C'est cela, d'ailleurs, l'esprit de la nouvelle Recommandation adoptée par l'UNESCO en 2011 sur le Paysage Urbain Historique, une vision moderne et intégrée de la gestion du patrimoine urbain, qui ne refuse pas l'évolution des fonctions de la ville dans un cadre de respect des valeurs.

Les idées qui ont été présentées ont exploré une grande variété de solutions possibles, à l'échelle de l'immeuble comme de l'îlot.

On préconise l'implantation des logements, d'activités, de parcours, de terrasses. On réinterprète les formes traditionnelles des verrières pour des fonctions nouvelles, on 'importe' même l'idée de la terrasse suspendue vénitienne, l'Altana, on essaye de

rendre habitables des espaces à travers l'ouverture de fenêtres sur les murs ou sur les toits.

Cet effort d'imagination a été très productif dans le but d'orienter les démarches futures. On connaît mieux maintenant les limites des actions possibles, les potentialités des espaces, les résultats fonctionnels et esthétiques. On a dans certains cas même exploré les dimensions réglementaires et économiques, tout en sachant que ces aspects appartiennent plutôt à la phase opérationnelle du projet.

Cet exercice permet d'aller de l'avant, d'imaginer la démarche suivante, qui ne peut être que celle du projet, de l'analyse de cas concrets.

Voilà que l'utopie, à travers la médiation de l'idée, pourra finalement descendre sur terre en forme de projet, et ouvrir une nouvelle dimension de l'urbanisme patrimonial.